



Commune d'Ormes
Mairie
30 rue du 8 mai 1945
71290 ORMES

**Délibérations de la séance du conseil municipal
du vendredi 09 avril 2021 (19h30)**

Sous la présidence de Stéphane Gros, maire

- Présents : : Romain Bouhier, Sylvie Chetaud, Xavier Cochet, Marie Dejean, Catherine Galopin, Stéphane Gros (maire), Elodie Lecuelle, Stéphanie Pont, Jean-Claude Ravel Chapuy, Alex Simonato.
- Absent : Florent Thomassin
- Secrétaire de séance : Catherine GALOPIN

Le Conseil Municipal :

1/ APPROUVE (unanimité) le procès-verbal de la réunion du 05 mars 2020.

2/ VOTE à l'unanimité

- le compte administratif 2020 hors de la présence du Maire, sorti ;
- l'approbation du compte de gestion 2020 ;
- l'affectation du résultat du budget de fonctionnement 2020 ;
- le budget primitif 2021 ;

3/ VOTE (4 abstentions, 4 voix pour, 2 voix contre) le maintien des taxes locales pour l'année 2021 ;

4/ ACCEPTE (unanimité) de signer une convention avec la DGFIP pour l'adhésion au service de paiement en ligne des titres de recettes (adhésion Payfip) ;

5/ VOTE (unanimité) un tarif « adultes » de 5 euros pour la cantine scolaire à partir du 01/05/2021 ;

6/ DONNE SON ACCORD (unanimité) pour la modification des compétences de la Communauté de communes Terres de Bresse et **APPROUVE** la modification des statuts de la Communauté de Communes Terres de Bresse.

7/ DECIDE (unanimité) de supprimer la régie de recettes de la commune.

A Ormes, le 12 avril 2021
Le maire, Stéphane Gros

